

Notice de mise en œuvre pour les panneaux Stisolith® en fond de coffrage



Stisolith®



Stisolith® Ultra



Stisolith® Ultra LR



Stisolith LR®

Les indispensables :



x1



x1



x1



x1



x1

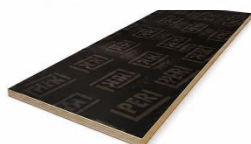


x1

Le matériel nécessaire pour la mise en œuvre :



Panneaux gamme
gamme Stisolith® AG



Planches



Bastaings



Poutrelles
industrielles



Etais



Agrafes Stisolith®

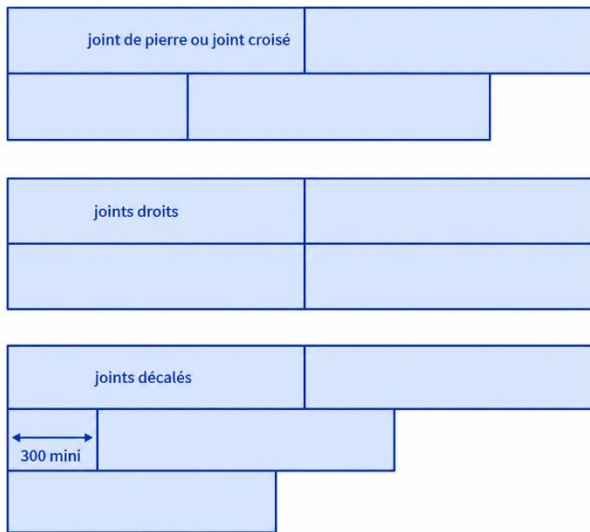
Stockage et manutention des panneaux Stisolith® :



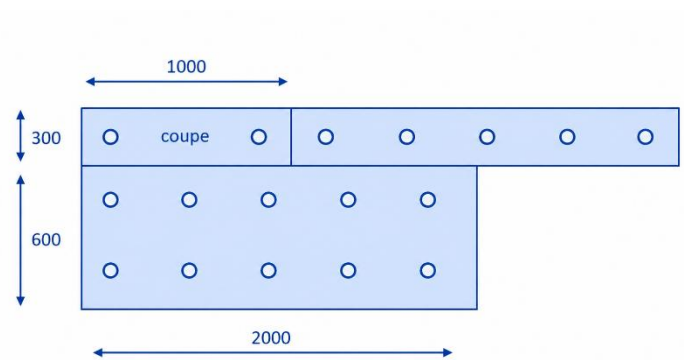
Mise en œuvre des panneaux Stisolith® :

Le calepinage et coupes des panneaux :

En longueur :



En largeur:



Les découpes se font à plat, côté laine de bois, à la scie circulaire ou égoïne manuelle :



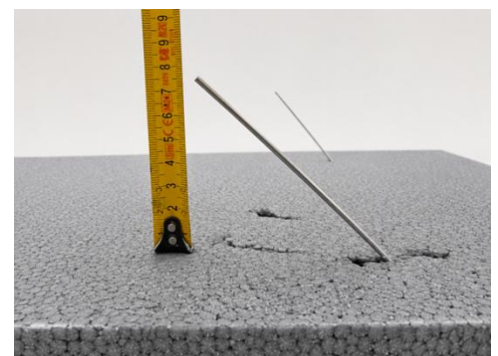
Bon à savoir :



Agrafe repliée pour le transport



Agrafe dépliée avant coulage béton



Ancrage de 5 cm mini dans la dalle

PAS À PAS

1. Préparation de la table de coffrage

La table de coffrage est réalisée à l'aide d'étais, trépieds, madriers, cales (poutrelles primaires) et planches.

Le coffrage ou l'étalement doit présenter une rigidité suffisante afin de résister, sans tassement ni déformation nuisible, au poids de l'isolant, de la dalle ainsi qu'aux intervenants sur l'ouvrage.

Les entraxes entre étais (40 à 50 cm), ainsi que les largeurs d'appui de l'étalement (de 6 à 14 cm), dépendent des éléments constitutifs du coffrage, notamment de l'épaisseur de la dalle béton.

Il convient donc de se référer aux prescriptions techniques des fabricants et de les appliquer.

Les fixations doivent être positionnées à au moins 20 mm des bords des panneaux.

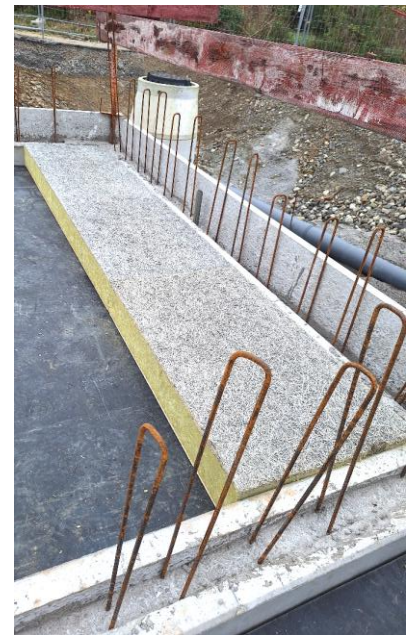


2. Pose de l'isolant

Les panneaux isolants sont posés sur la table de coffrage bord à bord, parfaitement jointifs.

Un scotch peut recouvrir les joints entre panneau pour éviter toute coulure de laitance de béton.

Les joints situés sur le côté transversal des panneaux doivent impérativement être supportés.



3. Pose des fixations

Deux solutions peuvent être mises en œuvre sur chantier :

1. L'utilisation d'ancres métalliques pour une pose directement sur chantier ;
2. L'utilisation de panneaux agrafés préalablement en usine (solution recommandée).

Les fixations doivent dépasser de l'isolant afin d'assurer un enrobage dans le béton d'au moins 5 cm.

En cas d'utilisation d'ancres métalliques, il est recommandé de protéger les pointes à l'aide d'un capuchon afin d'améliorer la sécurité sur chantier.

Pour les panneaux agrafés, les agrafes doivent être relevées après la pose des panneaux.

Bien veiller à respecter le nombre d'agrafes par panneau si les agrafes sont mises en œuvre sur chantier et pour les coupes.

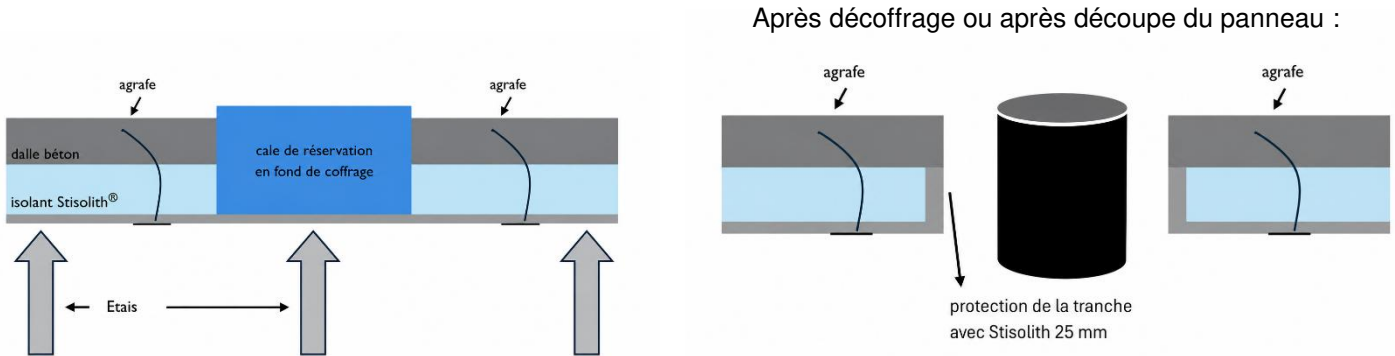
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DTU 21
DTU 24.1
Règles de l'Art Grenelle
Environnement (RAGE) :
*Isolation en sous-face de plancher
bas*

4. Traitement des points singuliers

Une attention particulière doit être portée aux conduits d'évacuation des produits de combustion, conformément au DTU 24.1 ou DTU 24.2.

De chaque côté du conduit, un matériau incombustible doit être fixé mécaniquement en respectant les distances de sécurité au feu.



5. Coulage du béton

La mise en place du ferrailage ainsi que le coulage de la dalle doivent être réalisés conformément aux règles de l'art et aux préconisations du fournisseur.

Lors de la pose du ferrailage, il faudra laisser l'espace entre l'isolant et le treillis, utiliser une cale d'armature avec une base large.



Il est conseillé d'utiliser des chemins de planches afin d'éviter toute détérioration accidentelle des panneaux et des fixations.

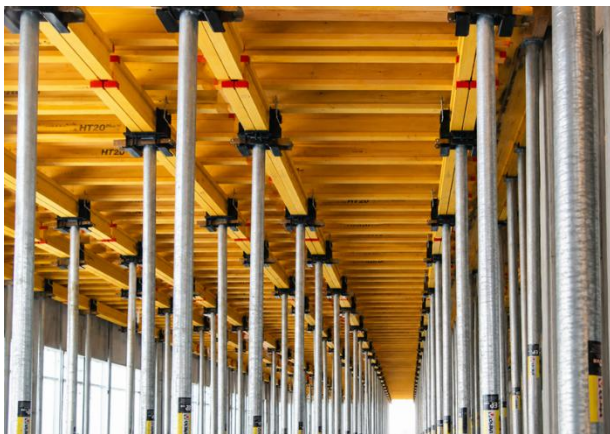


6. Décoffrage

Le décoffrage et les opérations de désétalement doivent être réalisés conformément aux règles de l'art.

Ces opérations ne peuvent être effectuées qu'une fois la résistance du béton suffisante au regard des sollicitations du plancher.

Le décoffrage doit être réalisé de manière régulière et progressive afin d'éviter toute sollicitation brutale sur le plancher.

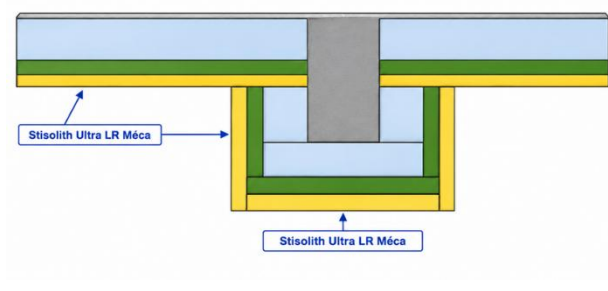
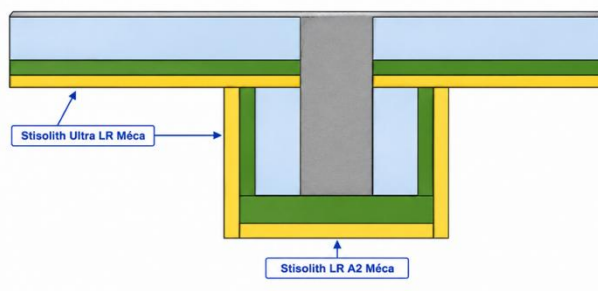


7. Finition des panneaux

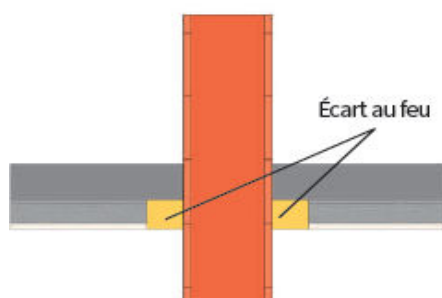
Le parement en laine de bois peut être peint.

La peinture utilisée doit être sans solvant et à base de résines vinyliques en phase aqueuse.

8. Les retombées de poutre et passage de gaines



- Assurer une continuité de l'isolation
- Assurer une continuité de la protection de l'isolant par la laine de bois



Se référer à l'avis technique du fabricant de conduit pour connaître le détail de protection